

Avis de mise à disposition du public de l'étude d'impact portant sur le projet de réalisation de la ZAC de la Plaine de Montaigu à Melun (77)

La ZAC de La Plaine de Montaigu, implantée sur la commune de Melun (77), a été créée par délibération du conseil municipal du jeudi 30 juin 2011. Suite à une demande de réalisation, approuvée le 8 juillet 2011, elle est actuellement en cours d'aménagement. Le groupement SAS LA PLAINE DE MONTAIGU, aménageur de la ZAC, doit soumettre prochainement au conseil municipal de Melun un dossier actualisé de demande de réalisation de la ZAC de la Plaine de Montaigu suite à une modification du programme initial.

Dans le cadre de cette seconde procédure de demande de réalisation de la ZAC de la Plaine de Montaigu, une étude d'impact actualisée a été transmise en Septembre 2016 à la DRIEE-IF en qualité d'autorité administrative compétente en matière d'environnement. L'autorité environnementale a émis un avis sur l'étude d'impact de la ZAC de la Plaine de Montaigu en date du 30 Novembre 2016. En réponse à cet avis, un addendum à l'étude d'impact a été rédigé.

Conformément aux articles L 122 et R 122-11 du code de l'environnement, l'étude d'impact de la ZAC de la Plaine de Montaigu, l'avis de l'autorité environnementale et l'Addendum de l'étude d'impact en réponse l'avis de l'autorité environnementale seront mis à disposition du public :

- A l'Hôtel de Ville de Melun, 16, rue Paul Doumer – Service urbanisme ;
- A la Maison du Projet de Melun, 2ter rue Edouard Branly ;

Du 18 avril 2017 au 19 mai 2017 inclus,

Consultables aux jours et heures habituels d'ouverture.

Un registre sera mis à disposition du public permettant de formuler des observations. L'étude d'impact, son addendum et l'avis de l'autorité environnementale seront également consultables sur le site internet de la ville de Melun.

Toute information complémentaire pourra être demandée auprès de Pierrick LOZÉ – Directeur Général des Services tél : 01 64 52 33 03.

A la suite de cette mise à disposition et du bilan dressé, le conseil municipal délibérera sur le nouveau projet de réalisation de la ZAC de la Plaine de Montaigu.